



Notre leitmotiv

La nécessité de porter un **débat clair et constructif sur le sens et le rôle de la justice pénale** se fait ressentir aujourd'hui plus que jamais.

Les développements contemporains de la politique pénale obligent à **nous interroger toujours plus activement sur les enjeux et sur les bouleversements dont ils se font l'écho.**

Le droit pénal est l'objet de beaucoup de **fantasmes**.

Les évolutions structurelles récentes du droit pénal **nous interpellent**. Normalisation des mesures d'exception de l'état d'urgence, augmentation des pouvoirs de contrôle et de répression du juge administratif au détriment du juge judiciaire, gardien des libertés fondamentales, échec de l'incarcération et des politiques de réinsertion, sens de la peine, ambiguïté du statut du ministère public, européanisation de la procédure pénale, spécialisation des procédures dans certains domaines, dimension répressive toujours plus grande des autorités de régulation en matière économique, tentation de la victimisation des procès au détriment des droits de la défense, extension du champ pénal : autant de sujets d'une actualité brûlante qui nécessitent une **remobilisation citoyenne** dont nous voudrions tracer la route.

Cette route, nous voulons la tracer **sans idéologie**. Cette réflexion, nous la conduisons **sans tabou**.

Acteur de référence du débat juridique, l'Observatoire de la Justice Pénale s'est constitué autour de trois ambitions majeures : **porter et encourager le débat autour des**

questions liées au droit pénal, améliorer la compréhension de ces questions par tous, faire œuvre d'innovation.

Lieu indépendant de débat et de production d'idées, l'Observatoire de la Justice Pénale réunit des hommes et des femmes de sensibilités et d'horizons divers et variés, de l'avocat au surveillant pénitentiaire, de l'universitaire au militant du GENEPI, en passant par le responsable associatif et l'élu local, l'objectif étant de **favoriser la rencontre des expériences et des expertises pour en extraire le meilleur.**

Au-delà du clivage traditionnel entre sécuritaires et laxistes, nos membres, parce qu'ils la fréquentent ou se destinent à la pratiquer, sont d'abord **passionnés par la chose pénale**. Ils se sentent **concernés par la place et la fonction du droit pénal dans notre société** et veulent faire bouger les lignes.

Au croisement des questions posées par les mutations du droit pénal, nos contributeurs nourrissent une **réflexion prospective** autour de l'actualité et apportent un **éclairage nouveau et pertinent**. Certains de nos travaux aboutissent à des **propositions inventives et pragmatiques**.

Au bout du compte, c'est en **sensibilisant** le plus grand nombre aux questions pénales et à certaines des dérives qu'elles comportent, en les rendant **plus lisibles** aussi, que nous **rendrons aux citoyens ces problématiques primordiales pour l'avenir de la démocratie et de l'État de droit**.

Nous espérons que vous vous plongerez dans cette aventure avec autant de plaisir que nous !

Nos actions

- ❖ Une centaine d'articles publiés sur tous les sujets : terrorisme, indépendance du ministère public, travail en prison, Convention Judiciaire d'Intérêt Public (CJIP), droit de grâce du président de la République, suppression du juge d'instruction, comparution immédiate, *non bis in idem* en matière de fraude fiscale, création de l'Agence Française Anticorruption (AFA), harcèlement de rue, Panama Papers, parquet européen, délinquance féminine, justice pénale internationale, peines planchers, secret de l'instruction...
- ❖ Des **événements** réguliers sur les questions de l'actualité : conférences-débats, afterworks, projections de films...
- ❖ Des **interviews** des acteurs du droit pénal : François Saint-Pierre, Clarisse Serre, Marie-Alix Canu-Bernard, Martin Pradel...
- ❖ Des **contributeurs** issus de tous les horizons : avocats, assistants de justice, élèves avocats, universitaires, étudiants en droit ou dans d'autres disciplines...
- ❖ Un **comité scientifique**
- ❖ 25 000 visiteurs uniques sur notre site Internet
- ❖ 1200 consultations chaque mois
- ❖ Près de **2600 personnes qui nous suivent actuellement sur Facebook...**

Fondé en 2016, l'Observatoire de la Justice Pénale est un **think tank citoyen indépendant** cherchant à promouvoir le débat portant sur la justice pénale et sa place dans notre société.

Nous sommes résolument **apartisans**.

Nos contributeurs sont des **citoyens et des citoyennes d'horizons professionnels pluriels et de toutes les sensibilités politiques**, mais aussi et surtout des professionnels du droit : praticiens et théoriciens.

Retrouvez-nous sur www.justicepenale.net

